

3

VIH/sida
et
prisons

2004/2005

La transmission du VIH dans les prisons

Ce feuillet d'information rapporte certaines preuves de l'ampleur de la transmission du VIH en prison. On montre que des vagues d'infection à VIH s'y sont produites et continueront de s'y produire si la prévention du VIH n'est pas prise au sérieux. Cette situation soulève d'importantes questions quant aux obligations morales et légales des systèmes correctionnels de prévenir la propagation de l'épidémie dans leurs établissements (voir feuillet 12).

Ce feuillet fait partie d'une série de treize portant sur le VIH/sida et les prisons:

1. VIH/sida et hépatite C en prison: les faits
2. Comportements à risque élevé derrière les barreaux
3. La transmission du VIH dans les prisons
 4. Prévention: les condoms
 5. Prévention: l'eau de Javel
6. Prévention: le matériel d'injection stérile
7. Prévention et traitement: la méthadone
 8. Soins et traitements
 9. Une stratégie globale
10. Détenus autochtones et VIH/sida
 11. Détenues et VIH/sida
12. Une obligation morale et légale d'agir
13. Ressources essentielles

Jusqu'à récemment, on n'avait que de peu de données sur le nombre de personnes qui contractent le VIH pendant l'incarcération. Les données qui étaient disponibles suggéraient que « la transmission se produi[sai]t dans les établissements correctionnels, mais à un rythme peu élevé ». Ces conclusions ont parfois été utilisées pour soutenir que la transmission du VIH dans les prisons était rare et que, en conséquence, il n'était pas nécessaire d'accentuer les efforts de prévention.

Cependant, la plupart des études qui ont conclu à des taux de transmission du VIH relativement faibles, dans les prisons, ont été effectuées aux premières années de l'épidémie de VIH et auprès de détenus purgeant de longues sentences (probablement moins exposés au risque d'infection à VIH que des détenus purgeant des sentences plus brèves). On a possiblement sous-estimé l'ampleur de la transmission du VIH derrière les barreaux. Depuis quelques années, toutefois, un nombre croissant d'études (en Écosse, en Australie, en Lituanie et en Russie) a révélé la rapidité frappante à laquelle le VIH peut s'y propager.

Vague d'infection à VIH dans une prison écossaise

Taylor et son équipe ont mené une enquête sur la vague d'infection à VIH signalée en 1993 dans la prison de Glenochil, à Glasgow (Écosse). Avant que l'étude ne s'amorce, 263 des détenus qui étaient dans cet établissement au moment de la vague avaient été libérés ou transférés dans un autre établissement. Des 378 détenus restants, 227 ont été recrutés pour l'étude. Le taux de participation variait entre 26% et 51%, parmi les 11 sous-unités de l'établissement. Des témoignages indiquent que plusieurs de ceux qui ont refusé de participer étaient des utilisateurs de drogue logeant dans une sous-unité où l'injection était particulièrement courante. Parmi les 227 participants, 76 ont déclaré des antécédents d'injection et 33 ont déclaré s'y être adonné à Glenochil. Vingt-neuf de ces derniers ont subi un test du VIH, parmi lesquels 14 ont reçu un résultat positif. Chez 13 de ceux-ci, la souche de VIH était la même. Il est donc prouvé qu'ils avaient contracté le VIH en prison. Tous ceux qui ont contracté le VIH en prison ont déclaré avoir partagé des seringues pendant longtemps.

Flambée dans une prison de Lituanie

Lors de tests effectués au hasard en 2002 par le Centre gouvernemental sur le sida, 263 détenus de la prison d'Alytus ont été trouvés séropositifs au VIH. Des tests dans les 14 autres prisons de la Lituanie n'ont recensé que 18 cas. Avant les tests à la prison d'Alytus, le gouvernement lituanien n'avait recensé que 300 cas de VIH dans tout le pays (soit moins de 0,01% de la population; le plus faible taux en Europe). Cela porte à croire que la flambée de VIH à Alytus était due au partage de matériel d'injection.

LA TRANSMISSION DU VIH DANS LES PRISONS

Les prisons du Canada

Springhill, Nouvelle-Écosse

En 1996, deux détenus vivant avec le VIH et l'hépatite C, dans l'établissement fédéral de Springhill (Nouvelle-Écosse), ont avisé le personnel sanitaire de l'établissement qu'ils avaient partagé des aiguilles et du matériel d'injection avec plusieurs autres détenus. Une intervention visant à contenir la vague de propagation a été mise en œuvre et 17 contacts des deux hommes ont subi des tests sérologiques. Cependant, on n'a fait aucun effort pour démontrer que les contacts avaient contracté le VIH ou le VHC en prison par le partage de matériel d'injection avec les détenus connus comme séropositifs.

Joyceville, Ontario

En 1997, un détenu qui avait partagé du matériel d'injection avec d'autres, dans l'établissement de Joyceville – prison à sécurité intermédiaire pour hommes, à Kingston – a révélé qu'il était séropositif au VIH. Cette nouvelle a grandement inquiété un nombre important de détenus qui avaient utilisé les mêmes seringues que lui. Ils étaient cependant réticents à demander un test de sérodiagnostic du VIH au personnel des services de santé de l'établissement, de crainte de s'identifier comme utilisateurs de drogue par injection. Le comité des détenus de la prison a donc demandé qu'une étude sur la prévalence du VIH soit menée à Joyceville afin que les détenus puissent se prévaloir de tests anonymes.

L'étude a montré que les comportements à risque et le taux d'infection dans la prison ont augmenté considérablement depuis l'enquête précédente réalisée dans la même prison en 1995. De plus, les chercheurs chargés de l'étude ont « constaté dans ce groupe des sujets dont des résultats étaient équivoques et qui étaient vraisemblablement en séroconversion ». Depuis la fin de l'étude, ils ont eu connaissance qu'un détenu séronégatif au VIH en mars 1998 est devenu séropositif par la suite; c'est aussi le cas d'un autre sujet, qui est à présent séropositif au VHC.

Lectures complémentaires

Un rapport sur l'intervention contre la vague d'infection dans l'établissement de Springhill – Service correctionnel du Canada, *Rapport sur le projet de Springhill*, Ottawa, SCC, mai 1999.

Un excellent survol analytique des données disponibles en 1997 – K. Dolan, « Preuves de la transmission du VIH en prison », *Bulletin canadien VIH/sida et droit*, 1998, 3(4)-4(1): 35-38.

(www.aidslaw.ca/francais/Contenu/docautres/bulletincanadien/Hiver9798/26DOLANF.html)

Un sommaire de l'étude menée dans l'établissement de Joyceville – P.M. Ford et coll., « Séroprévalence du VIH, du VHC et de comportements à risque dans une prison fédérale », *Bulletin canadien VIH/sida et droit*, 1999, 4(2-3): 60-63.

(www.aidslaw.ca/francais/Contenu/docautres/bulletincanadien/printemps99/f-prisons.htm)

Une étude sur la première vague d'infection à VIH documentée en prison – A. Taylor et coll., « Outbreak of HIV infection in a Scottish prison », *British Medical Journal*, 1995, 310: 289-292. Voir aussi un récit de cette flambée de VIH – A. Taylor, D. Goldberg, « Détails sur la vague d'infection à VIH dans une prison d'Écosse », *Bulletin canadien VIH/sida et droit*, 1996, 2(3): 16-17.

(www.aidslaw.ca/francais/Contenu/docautres/bulletincanadien/Avril1996/14AVRILF.html)

Troisième version révisée et mise à jour, 2004. On peut télécharger ce feuillet à partir du site Web du Réseau juridique <<http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/prisons.htm>> ou le commander auprès du Centre canadien d'information sur le VIH/sida (courriel: aidssida@cpha.ca). Il est permis de faire et de distribuer (mais non de vendre) des copies de ce feuillet, en indiquant que l'information provient du Réseau juridique canadien VIH/sida. Pour information, veuillez contacter le Réseau juridique (tél.: (514) 397-6828, téléc.: (514) 397-8570, courriel: info@aidslaw.ca). **This info sheet is also available in English.**

Financé par Santé Canada dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida. Les constats, interprétations et points de vue exprimés dans cette publication sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les positions ou politiques officielles de Santé Canada.